



Règlement 2026

Relais



SOMMAIRE

01 - RÈGLEMENT INSCRIPTIONS

- A - Gestion des effectifs et du matériel
- B - Certificats médicaux et licences
- C - Cartes étudiantes
- D - Connaissance des règles

02 - RÈGLEMENT SPORTIF

- A - Généralités
- B - Fair-play et pénalités
- C - Équipements et environnement

03 - REMARQUES GÉNÉRALES

- ## A - Modifications du règlement

01 - RÈGLEMENT INSCRIPTIONS

A - GESTION DES EFFECTIFS ET DU MATÉRIEL

Chaque école peut présenter pour le relais "Compétition" une équipe de 10 personnes, avec 5 coureurs maximum et 5 coureuses maximum. Le relais "Fil Rouge" peut-être effectué par autant de sportifs qui le souhaitent.

Chaque école doit apporter son propre matériel (témoin, trousse de secours) dont elle sera responsable. L'équipement pour le comptage (chronomètres, feuilles de course etc...) est fourni par les organisateurs.

B - CERTIFICATS MÉDICAUX ET LICENCES

Pour les inscriptions des joueur.se.s, chaque étudiant voulant participer en tant que sportif devra présenter une licence sportive FFSU, que ce soit pour le relais " Compétition" ou le relais "Fil Rouge".

C - CARTES ÉTUDIANTES

Chaque joueur.se doit s'être acquitté.e d'une place «sportif» et doit porter en permanence son accréditation.

Avant l'épreuve, les sportifs.ves déposent leurs accréditations à la table des bénévoles. De plus, chaque joueur.se doit être inscrit.e dans l'effectif de l'équipe avec laquelle il/elle souhaite participer.

Les joueur.se.s devront avoir leur carte d'étudiant à portée de main. Chaque joueur.se engagé.e dans l'équipe d'une école doit être scolarisé.e dans l'établissement en question.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes d'étudiants et d'exclure toute équipe tentant d'intégrer des joueur.se.s qui ne sont pas scolarisé.e.s dans leur établissement.

D - CONNAISSANCE DES RÈGLES

Le capitaine/responsable s'engage à s'assurer que chaque membre de son équipe ait pris connaissance de ce règlement.

02 - RÈGLEMENT SPORTIF

A - GÉNÉRALITÉS

Épreuve 1 : relais compétition

Organisation générale :

L'épreuve se déroule le vendredi 1 mai 2026.

Une alternance stricte homme-femme doit être respectée dans l'ordre de passage.

Chaque coureur.se parcourt 800 mètres (2 tours de piste).

Les supporters seront placés au centre de la piste pour le bon déroulement de la course. Quand aux retardataires, ils seront placés autour de la piste ou dans les gradins prévus à cet effet.

Les arbitres seront placés dans les gradins hauts, tout accès sera formellement interdits aux supporters.

Règles du témoin :

Le relais se fait à l'aide d'un témoin. Le passage du témoin doit se faire uniquement dans la zone de transmission. Tout passage hors de cette zone entraîne une pénalité pour l'équipe. Si un coureur.se fait tomber le témoin, il/elle doit obligatoirement le ramasser avant de continuer sa course.

Supervision :

Chaque école peut désigner jusqu'à 2 coachs (facultatif) qui superviseront le bon déroulement de l'alternance homme-femme et le respect des règles.

Toutes les écoles concourent simultanément sur le circuit.

Épreuve 2 : relais fil rouge

Organisation générale :

L'épreuve se déroule le vendredi 1 mai et le samedi 2 mai 2026

Le circuit est un parcours de 400 mètres. Chaque coureur.se peut courir jusqu'à 2 kilomètres consécutifs (soit 5 tours maximum) avant de transmettre le témoin à un coéquipier. Une fois le témoin passé pour un ou plusieurs tours, le/la coureur.se peut commencer un autre relais.

Règles du témoin :

Comme pour l'épreuve précédente, le témoin doit être transmis dans une zone de transmission. Tout passage hors de cette zone entraîne une pénalité pour l'école concernée. Si un coureur.se fait tomber le témoin, il/elle doit obligatoirement le ramasser avant de continuer sa course.

Toutes les écoles concourent simultanément sur le circuit.

Systeme de points :

L'école ayant réalisé le plus grand nombre de tours sera classée première.

L'attribution des points suivra le même barème que pour les autres sports du classement général :

→ 1^{re} place : 50 points

→ 2^e place : 40 points

→ 3^e place : 30 points

et ainsi de suite selon le barème.

Particularités :

Cette épreuve se distingue par son caractère d'endurance et de participation collective. Elle vise à encourager l'engagement de chaque étudiant, peu importe son niveau sportif.

B - COMPORTEMENT ET PÉNALITÉS

Fair-play et respect des règles :

Chaque session impose à l'ensemble des participants, une pratique du sport respectueuse des règles et des arbitres, de l'esprit du jeu et de l'adversaire. La recherche de l'exemplarité est attendue de tous.

Les coureur.se.s doivent suivre les instructions des organisateurs et du personnel de course. Toutes infractions aux règles ou comportements inappropriés durant le relais peut entraîner des pénalités de temps sur le temps total du relais "Compétition".

Les décisions concernant les pénalités seront prises par l'arbitre de la course.

Les supporters ne sont en aucun cas autorisés à pénétrer sur la piste de course pendant le relais de compétition. Toute intrusion sur la piste par un supporter.ice entraînera une pénalité de temps pour l'école concernée.

Toute action, de la part d'un·e supporter·rice ou d'un·e sportif·ve, susceptible de compromettre, de quelque manière que ce soit, l'évaluation exacte des performances des équipes entraînera la disqualification immédiate de l'équipe concernée.

La sécurité des coureur.se.s, le bon déroulement de la course et l'équité de la compétition sont essentiels, et nous comptons sur la coopération des supporters pour garantir un événement sportif réussi. Les supporters sont priés de rester dans la zone désignée pour observer la course soit le centre de la piste ou autour de la piste.

Pénalités :

Non respect du passage du témoin dans la zone dédiée :+ 5s

Non respect de la distance à parcourir soit 800m par coureur.se :+ 10s

La FSEA se réserve le droit d'appliquer une pénalité de temps ou une disqualification de l'école dans ce sport en fonction de la gravité de l'infraction ou de la triche commise.

C - ÉQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT

Équipement et Tenue :

Chaque équipe doit ramener son PROPRE matériel et est responsable de son propre équipement, y compris les TÉMOINS de relais. Chaque coureur.se doit porter le maillot de son école ainsi que le dossard associé pour pouvoir être identifié.e par les arbitres.

Les chaussures à pointes sont autorisées.

Environnement :

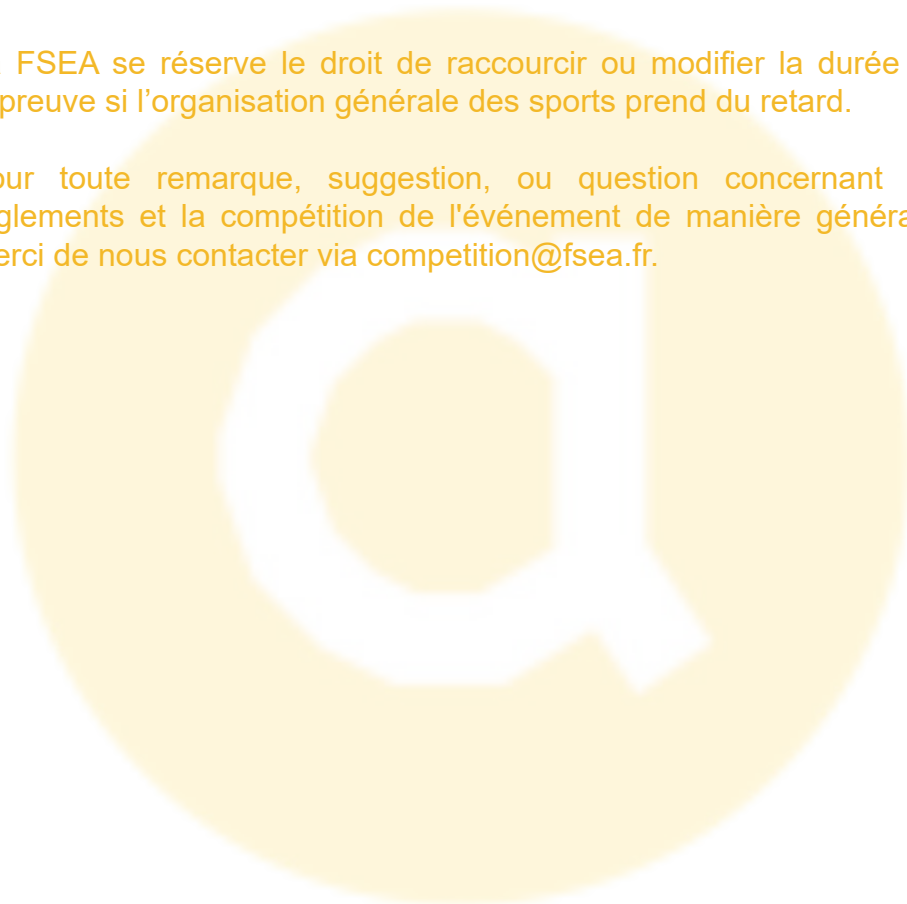
Les coureur.se.s sont tenus.es de respecter l'environnement naturel et de ne pas laisser de déchets sur le parcours, et pourront être sanctionné.e.s le cas échéant.

03 - REMARQUES PRATIQUES

A - MODIFICATION DU RÈGLEMENT

La FSEA se réserve le droit de raccourcir ou modifier la durée de l'épreuve si l'organisation générale des sports prend du retard.

Pour toute remarque, suggestion, ou question concernant les règlements et la compétition de l'événement de manière générale, merci de nous contacter via competition@fsea.fr.





competition@fsea.fr

<https://fsea.fr/>